Vélo.Cité 111

Novembre 2011

ISSN : 1954 - 9032 – 2 €

Éditorial

Anniversaire

Il y a un an, le 12 novembre 2010, paraissait le décret tant attendu permettant aux cyclistes de tourner à droite à certains feux rouges dûment signalés. Ne manquait plus aux services de l'État que de créer et valider le nouveau panneau de signalisation. Un an plus tard, toujours rien ! Alors, même si le panneau de « tourne-à-droite » débarquait officiellement d'ici à quelques jours, on peut l'écrire : cette immense lenteur est consternante, un affront au cyclisme urbain.

Reconnaissons cependant qu'avec les doubles sens cyclables et les zones de rencontre, le code de la route a beaucoup évolué. Mais il n'y a eu aucune communication nationale à ce sujet. Certains cyclistes pensent qu'on peut rouler partout dans tous les sens, d'autres que les bandes cyclables sont toujours bidirectionnelles ; la plupart des automobilistes ignorent la notion de zone de rencontre… Devant cette absence de communication au niveau national, là encore, consternation.

Heureusement, au niveau local, la situation est meilleure : les politiques reconnaissent l'intérêt de développer l'utilisation urbaine de la bicyclette et la situation progresse sur le terrain. Mais le chantier reste immense et nos politiques trop timides : les projets d'aménagements des très nécessaires axes structurants continus n'existent pas ou restent trop modestes. Et le calendrier des réalisations est lent. Le tout-automobile résiste fortement.

Les associations locales d'usagers de la bicyclette, de même que la FUB (notre fédération nationale) restent des structures militantes indispensables et il nous faut augmenter encore nos effectifs afin

Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89
http://velo-cite.org
courriel : bordeaux@fubicy.org
Permanence au local
tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

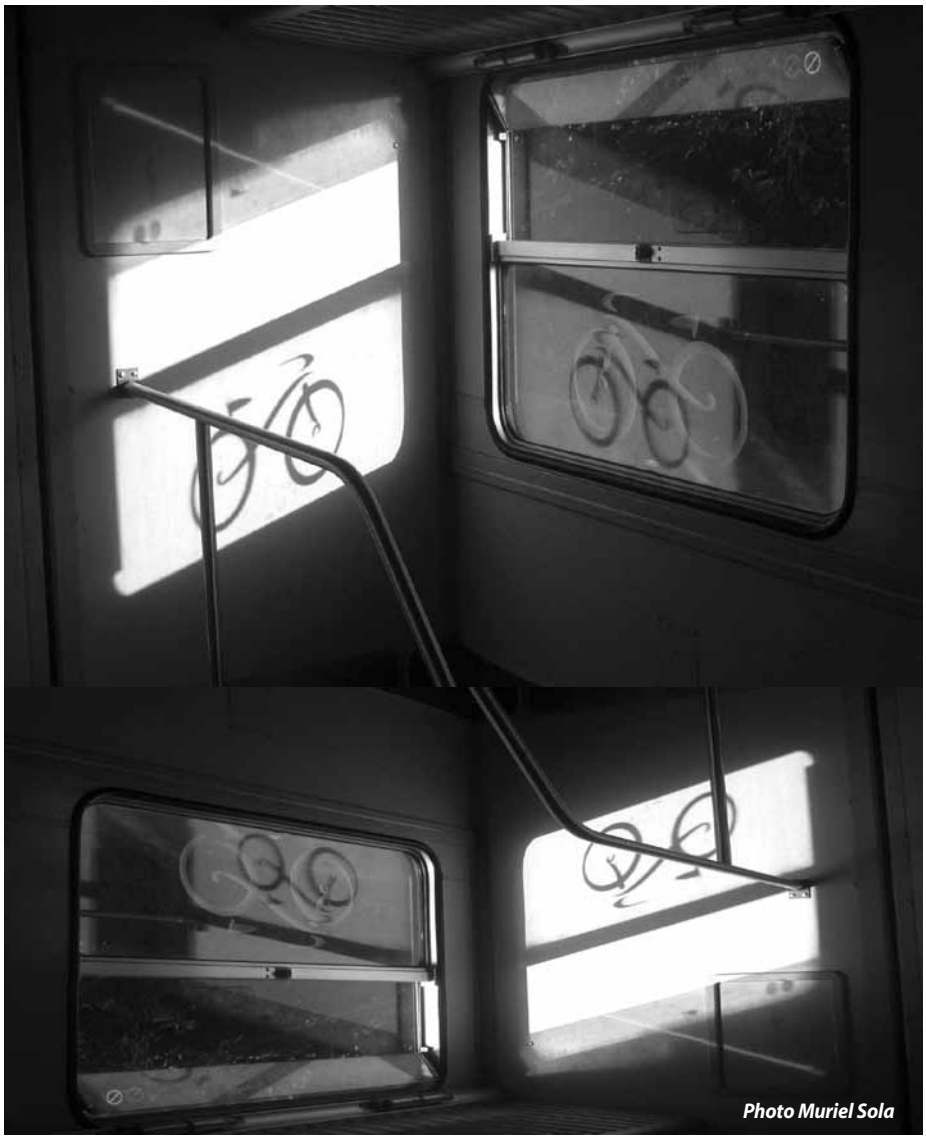

Photo Muriel Sola

24 novembre

- **Cyclistes, brillez !**

10 décembre

- **Les lumières de la ville**

20 janvier

- **Assemblée générale**

Bloc-notes

● **Jeudi 24 novembre**
Cycliste, brillez ! (p. 2)

● **Samedi 10 décembre**
Les lumières de la ville (p. 2)

● **Mardi 13 décembre**
Ciné-vélo (p. 3)

● **Mercredi 14 décembre**
Manif stationnement (p. 3)

● **Vendredi 20 janvier**
Assemblée générale (p. 2)

d'amplifier notre poids politique. La force de Vélo-Cité repose sur le nombre de ses adhérents et l'implication de ses militants. Il faut faire nombre, et il faut qu'un flux régulier d'adhérents s'investissent – pour ce qu'ils souhaitent et pour ce qu'ils peuvent – au conseil d'administration, à la commission technique ou dans nos actions d'animation. L'action militante associative est enrichissante, engagez-vous !
La prochaine assemblée générale du 20 janvier sera un moment démocratique fondamental pour l'association : le projet associatif sera discuté, le nouveau conseil d'administration élu. Venez, participez !

■ **Jean-François Perrin**

Recensement des arceaux pour vélos : à vos tablettes !

Nous manquons cruellement d'arceaux dans l'hyper-centre bordelais, et souvent aussi dans les quartiers. La ville de Bordeaux annonce des chiffres auxquels nous avons du mal à croire : 4 000 arceaux, soit 8 000 places. Mais les arceaux vont et viennent, disparaissent souvent sans réapparaître… On est de toutes façons bien loin des 36 000 places recensées à Strasbourg, et du budget annuel de 350 000 € dévolu là-bas aux arceaux.
Nous souhaiterions pouvoir vérifier ces chiffres. Nous allons donc organiser un recensement des arceaux sur l'ensemble des 8 quartiers. Pour cela, nous avons besoin de votre concours. Nous organiserons pour commencer une réunion préparatoire, avec plans détaillés à l'appui.
Si vous êtes partant, merci de contacter Vélo-Cité.

bordeaux@fubicy.org
05 56 81 63 89

Vendredi 20 janvier

Assemblée générale 2012

Notre assemblée générale se tiendra **le vendredi 20 janvier 2012 à partir de 17 h 30** (début de l'émargement) à la maison éco-citoyenne, sur les quais à Bordeaux (au bas du cours d'Alsace-Lorraine). Le stationnement des vélos y est prévu en toute sécurité.
Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches de l'association et de discuter ensemble des actions à mener pour la nouvelle année – et également, de papoter vélo autour d'une boisson et de quelques gâteaux.
Vous trouverez en pages 12 et 13, le rapport d'activité de 2011 ainsi qu'une proposition de rapport d'orientation pour l'année 2012.
L'association a toujours besoin d'adhérents motivés pour jouer un rôle actif. Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration ? Cinq membres sont sortants cette année, et au moins quatre autres postes sont vacants. Si vous souhaitez vous présenter, merci de nous contacter le plus tôt possible et au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale. Vous pouvez aussi venir assister à un conseil d'administration « live » : il en reste deux d'ici l'AG, début décembre et début janvier.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, élaboration du rapport d'orientation pour 2012, renouvellement partiel du CA, questions diverses.
Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent, faites vous représenter en remplissant le bon pour pouvoir que vous trouverez en page 14.

Samedi 10 décembre

Les lumières de la ville

Retrouvons-nous, bien emmitouflés, pour la traditionnelle balade nocturne sous les illuminations de fin d'année.
Nouveauté cette année, nous vous donnons rendez-vous un samedi, plus précisément **le samedi 10 décembre à 18 h devant le Grand Théâtre.**

Venez en famille, entre amis, avec vos voisins. Si vous n'êtes pas disponible à 18 h mais souhaitez partager avec nous le pot de fin d'année, rejoignez-nous **à partir de 19 h 30 à la salle Amédée Larrieu**, sur la place du même nom (qui donne rue de Pessac).

Jeudi 24 novembre

Cyclistes, brillez !

Voici venue l'heure d'hiver. Les matins et fins d'après-midi redeviennent sombres. Alors, brillons à vélo ! Il en va de notre sécurité.
Vélo-Cité organise une pause éclairage sur la place Pey-Berland, au pied de la tour du même nom. Rendez-vous le **jeudi 24 novembre de 17 h 30 à 19 h 30** afin d'éclairer les cyclistes « invisibles » de nos bons conseils.
Nous avons besoin de bénévoles : rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux et visibles, plus nous serons efficaces. N'oubliez pas de vérifier vos propres lumières, à l'avant et à l'arrière (sans oublier les catadioptres) avant de venir. Et pour être incollables sur le sujet, vous pouvez consulter le site de la FUB : http://www.fubicy.org/spip.php?article180.

Mardi 13 décembre

Ciné-vélo

Nous organisons avec le cinéma UGC Ciné-Cité de Bordeaux une soirée ciné-vélo, le **mardi 13 décembre à partir de 19 h 30**.
La soirée débutera par un débat sur le thème « Peut-on venir à la culture en déplacement doux au cœur des villes ? » Les intervenants seront Jean-François Perrin, président de Vélo-Cité, des élus et des responsables des services techniques de Bordeaux et de la CUB en charge des déplacements doux et du développement durable. Le débat sera animé par Benoît Lasserre, directeur des éditions Gironde du journal *Sud Ouest*. Jean-Philippe Noël, directeur de PARCUB, interviendra également sur le stationnement sécurisé. Signalons d'ailleurs que PARCUB ouvrira gracieusement ce soir-là sa « bicycletterie » de la place Gambetta en offrant en prime une chasuble à tout cycliste qui y garera son vélo.
À la suite du débat, le film « Une vie meilleure » de Cédric Kahn, avec Guillaume Canet et Leïla Bekhti, sera projeté en avant-première (sortie officielle dans les salles le 4 janvier).
Des invitations à cette soirée seront disponibles au local de Vélo-Cité. Nous vous informerons de leur arrivée. Elles seront en nombre limité, mais on pourra aussi acheter des places, et même deux pour le prix d'une. Venez nombreux !

Mercredi 14 décembre

Vélo-Cité manifeste chez Carrefour Market

Devant le Carrefour Market de Bordeaux Saint-Jean

Un de nos objectifs en matière de stationnement vélo est l'équipement des supermarchés. Beaucoup rechignent en effet à investir dans des parkings à vélos de qualité. Bien souvent, nous devons nous contenter de pince-roues situés loin des entrées du magasin.
Pourtant, en prenant le taureau par les cornes, nous avons réussi à faire installer de bons équipements un peu partout dans la CUB (Simply Counord à Bordeaux-Chartrons, Carrefour Market à Bordeaux-Bastide, Leclerc à Talence et Bègles, Carrefour et Cultura à Mérignac, Leroy-Merlin à Mérignac…). Les directeurs de ces magasins ont compris l'intérêt que représentent les cyclistes, qui sont de plus en plus nombreux et dépensent plus qu'un automobiliste (étude CNRS, Ademe et Fub de 2003). Ils ont aussi compris que sur une place de stationnement voiture (occupation moyenne : 1,2 personne par voiture), on peut ranger confortablement 8 vélos, voire 10, soit 8 à 10 clients potentiels.

Au contraire, le Carrefour Market de Bordeaux St-Jean semble n'avoir qu'une vision partielle de sa clientèle, et ignorer les nombreux vélos garés de façon anarchique devant le magasin. Nous avons depuis 2004 contacté plusieurs générations de directeurs, mais rien n'a été fait… Nous allons donc passer à l'étape suivante. Le **14 décembre à 18 heures**, nous vous invitons à venir manifester devant ce magasin (l'accès se fait par la rue de Saget).
Peut-être qu'à cette date, le magasin aura fait les efforts nécessaires ? Nous l'espérons. Ce serait alors l'occasion d'inaugurer les arceaux, pourquoi pas avec une bonne bouteille !

■ **Vélo-Cité**

Plan campus

Le plan campus est un vaste programme immobilier et d'aménagement qui concerne les quatre sites universitaires que sont Talence-Pessac-Gradignan, Carreire (au CHU), Victoire et Bastide. Vélo-Cité a rencontré le 13 octobre M. Goze, directeur de projet et M. Guillaume, chargé du développement durable.
À l'issue de cette rencontre, nous pouvons confirmer que le plan campus proposera un volet « aménagements », avec la CUB comme contributeur essentiel, et que ce volet prendra en compte les accès cyclables aux différents sites, la circulation cycliste au sein des sites et le stationnement. Un processus de concertation est prévu, et Vélo-Cité fait partie des associations à auditionner. Nous serons notamment amenés à donner notre point de vue sur la circulation cycliste à l'intérieur des sites.
Concernant le stationnement, nous avons dès cette rencontre suggéré la mise en place d'un cahier des bonnes pratiques et des bons aménagements. L'idée a été très bien reçue. À nous maintenant de faire des propositions : arceaux, systèmes sécurisés… M. Goze a aussi proposé une réflexion autour de l'implantation d'ateliers de services vélos pour les étudiants (réparations, gonflage…).
Concernant les accès aux différents sites, le sujet est délicat puisqu'il ne s'agit plus d'une compétence du plan campus mais de la CUB et des communes. Mais les responsables du plan n'imaginent pas ne pas intégrer cet aspect aux différentes études et planifications, et ce d'autant plus que la CUB est contributeur de la partie aménagements. Vélo-Cité souligne évidemment la difficulté des trajets entre Bordeaux-Victoire et le campus de Talence-Pessac-Gradignan. À l'heure actuelle, lorsque les étudiants font leur rentrée et décident de leur mode de transport, le tramway et l'automobile (y compris les formes partagées) s'imposent à eux, et le vélo n'a pas la part modale qu'il devrait logiquement avoir : on en serait semble-t-il seulement à 2 % sur ce site… À comparer aux plus de 20 % sur le site de Carreire. Que peut faire ici Vélo-Cité ? Une expertise technique de la situation (trajets possibles, propositions d'aménagements) et une enquête de terrain concernant les pratiques actuelles.
Nous avons aussi pris date sur l'opération campus en écrivant à M. Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux.

■ **Jean-François Perrin**

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux
ISSN : 1954 - 9032
Mise en page du numéro 111
Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreau

Bourse aux vélos d'automne

Flot continu de vélos le matin, soleil rayonnant, nombreux bénévoles actifs et aimables, levés tôt pour certains, rentrés tard pour d'autres. La pause repas face à la Garonne fut la bienvenue ! Cette 16e bourse aux vélos a permis la vente de 80 vélos et accru la renommée de Vélo-Cité. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Au plaisir de vous retrouver le 1er avril 2O12 (sic) !

Talence : forum des associations

De nombreux stands, une fréquentation importante grâce à la douceur de ce samedi de septembre. Des rencontres, des échanges, des propos entendus : « *Prenez-vous le vélo à Talence ? Le cours Gambetta est dangereux* », « *Et à Bordeaux, est-ce agréable ? Comment faites-vous pour garer votre vélo ?* », « *Mon enfant ne peut aller à l'école à vélo avec cette circulation…* », « *Mais qu'est-ce que c'est, ces doubles sens cyclables ? Ah oui, il y en a beaucoup dans mon quartier maintenant, mais comment doit-on faire ? Ce n'est pas dangereux ?* », « *Tiens, une bourse aux vélos, intéressant* », « *Vous connaissez un vélociste dans le quartier ?* », « *Je n'en fais que le week-end, en semaine ce n'est pas simple* », « *Dans mon immeuble, je n'ai pas la place de ranger mon vélo* », « *Y a-t-il un itinéraire tranquille pour aller vers le cours Victor-Hugo ?* »…

Des propos souvent entendus quelles que soient les occasions, mais qui traduisent très justement les questions, inquiétudes et besoins des cyclistes urbains.

■ **Catherine Joanlanne**

La promotion du vélo à Mérignac

L'actualité de Vélo-Cité à Mérignac a été très riche ces deux derniers mois. Nous étions d'abord présents aux côtés des associations de la ville lors du forum des associations, le samedi 10 septembre. Nous avons rencontré là de nombreux habitants, intéressées par la sécurité et la façon de « côtoyer » la circulation automobile.

Puis, le matin du 17 septembre, nous étions au forum de l'Agenda 21 sur la place Charles-De-Gaulle pour tenir un autre stand et proposer un stage de remise en selle. En cette même semaine dite « de la mobilité », nous avons organisé sur le site de l'entreprise Thales la troisième opération « Bus à vélo » : 7 lignes et à peu près 14 arrêts de vélobus ont été créés à cette occasion pour faire converger une petite cinquantaine de cyclistes vers l'entreprise. C'était aussi l'occasion d'inaugurer le nouvel abri à vélos (photo). À Thales toujours, Muriel Sola a conduit un stage de sécurité cycliste pour les salariés et la direction.

Puis, à Arlac, le centre socio-culturel et notre association ont proposé à quelques enfants de l'école primaire Marcelin-Berthelot une petite formation sur le thème « aller vers le collège des Eyquems à vélo ». Les enfants étaient ravis de sortir comme les ados et d'utiliser les voies tranquilles entre les deux quartiers.

Enfin, le domaine de Fantaisie près des Eyquems nous a contactés pour élaborer des itinéraires vélos autour du collège ; nous serons bien sûr à leurs côtés.

Inauguration du parking vélo

■ **Max Clogenson**

À vélo, plus vite et moins cher

Le mercredi 21 septembre en fin d'après-midi, dans le cadre de la semaine de la mobilité, un petit groupe de militants de Vélo-Cité est parti rejoindre la place de la Victoire depuis la station essence de la barrière d'Arès. À un rythme très tranquille, le dernier cycliste de la bande a franchi la ligne d'arrivée au bout de 13 minutes, tout en ayant pris le temps d'observer de près une automobile qui avait réussi à s'infiltrer sur la nouvelle bande cyclable aménagée au niveau de trottoir du cours d'Albret. Belle démonstration pour le communiqué de presse envoyé aux médias : à vélo, sans essence, on dépasse les autos.

Semaine de la mobilité

Bonne nouvelle : chaque année Vélo-Cité est de plus en plus sollicitée pour intervenir auprès des jeunes, des salariés, des agents des collectivités publiques, du grand public, pour promouvoir le vélo comme mode de transport quotidien en ville. La diffusion de notre diaporama, comme le diplôme du cycliste citoyen, permettent de faire comprendre comment bien se déplacer à vélo, et de répondre aux multiples questions concernant la sécurité que se posent les cyclistes. Les échanges sont fructueux et fort utiles, puisque les informations sur les bonnes pratiques à vélo dans la circulation automobile et sur les nouvelles dispositions du code de la route (le double sens cyclable, la zone de rencontre, le tourne à droite) ne sont hélas portées que par les associations.

Nous sommes intervenus chaque jour sur un site différent, et nous pouvons noter que tout changement de comportement est d'autant mieux accepté qu'il est préparé et accompagné : nos interventions ont reçu un bon accueil dans les lieux où les responsables concernés avaient préparé notre venue et étaient eux-mêmes convaincus des bienfaits du vélo. Nous tenons donc particulièrement à remercier les services de la direction générale du CHU de Talence pour la qualité de leur accueil et le travail fourni en amont par un conseiller en mobilité de la direction de la coopération et du développement durable. Nos ateliers et notre stand ont ainsi été fréquentés par des personnes très motivées, à l'écoute et réactives.

■ **CJ**

Vélorution climatique

La vélorution, ou masse critique – souvenez-vous du film « Live bicycle » que nous avions projeté à l'Utopia en 2009 – milite pour rendre le droit aux cyclistes et aux piétons de circuler librement en ville.

Cette année, l'association TACA, qui œuvre pour la réduction des émissions de CO_2, a organisé avec le soutien de nombreuses associations, dont Vélo-Cité, une vélorution, le samedi 24 septembre, à l'occasion de la journée mondiale Moving Planet. Près de 300 cyclistes s'étaient rassemblés ce jour-là, emmenés par des vélo-bus des quatre coins de la CUB et de Bordeaux. Ils ont défilé dans les rues au rythme de slogans vélorutionnaires tels que : « C'est la fin du pétrole, préparez vos guibolles », ou « À vélo on avance, on n'a pas besoin d'essence », ou encore « Éteignez vos moteurs, respirons le bonheur ». Les automobilistes enfermés dans leur voiture ont été informés des raisons de cette manifestation par la distribution du journal « Sud Oued », daté du 24 septembre 2016, réalisé par TACA. Ce journal est consacré aux spectaculaires évolutions positives qui ont eu lieu en 5 ans depuis la vélorution de 2011. « Un degré de conscience en plus, c'est un degré en moins pour le climat ».

Rappelons que la plupart des déplacements automobiles en ville sont inférieurs à 5 km et que ce sont justement ces premiers kilomètres qui polluent le plus, alors que cette distance est tout à fait appropriée à l'usage du vélo. En ville le vélo est plus rapide, ne pollue pas, participe à une meilleure santé. Prenons donc la liberté de circuler à vélo, et retrouvons-nous à la prochaine vélorution.

■ **Catherine Joanlanne**

Festival « Ouvre la voix »

Départ sous un temps couvert en ce dimanche matin, mais les fidèles étaient au rendez-vous pour ce festival annuel de la Rock School Barbey. Comme prévu, Vélo-Cité ouvrit la voie depuis les quais de Bordeaux. Une petite pause café à Latresne vit notre groupe occuper largement la terrasse de l'ancienne gare convertie en café-restaurant. Puis, en route vers la gare de Sadirac où tables et bancs nous attendaient pour un pique-nique géant en musique avec le groupe « Les gosses de la rue », du swing manouche. Ceux qui étaient venus peu chargés ont pu se restaurer auprès de stands gastronomiques fort alléchants. Une petite visite dans l'ancienne gare pour profiter d'une expo sur l'environnement et quelques tours de roue supplémentaires pour rejoindre Citon-Cenac où « Bob's not dead », le déjanté mais néanmoins bon chanteur punk mêlait humour et poésie à travers des styles musicaux variés.

Pour clore en beauté ce festival, le château de Latresne était exceptionnellement ouvert avec un spectacle du groupe « les Monstroplantes ». Super ambiance sur scène et parmi le public, jusqu'aux premières gouttes de pluie qui furent une aubaine car musiciens et public se réfugièrent sous un passage du château, à l'acoustique très particulière. L'ambiance caveau de jazz permit un grand partage d'émotion et de plaisir.

Ce fut à nouveau une belle édition de ce festival cyclo-musical, révélant toujours de nouveaux groupes musicaux intéressants dans un cadre remarquable et une ambiance conviviale. Cette année, la gagnante du concours de cri venait du Berry !

■ **CJ**

Vélo-Cité à La Poste

Voiture électrique de La Poste

Le 20 septembre dernier, dans le cadre la semaine de la mobilité, nous nous sommes rendus dans ce grand vaisseau qu'est la Poste centrale de Mériadeck à Bordeaux. Notre président, métamorphosé en enquêteur d'un institut de sondage, abordait les employés au sortir de leur repas pour les questionner sur leurs habitudes de transport, et les amener vers le stand qu'il tenait en compagnie de votre serviteur. L'ambiance était cordiale, et bien des questions essentielles ont été abordées par nos interlocuteurs, dont beaucoup – au moins tous ceux qui ramassent ou distribuent le courrier – ont fort à faire avec les problèmes de circulation dans leur travail quotidien. Ils nous ont paru bienveillants envers les valeurs des déplacements doux, animés d'un vrai esprit de service public et sensibilisés aux problèmes d'environnement.

Nous avons été très questionnés sur nos actions associatives mais aussi sur la sécurité en ville, les zones 30 et les zones de rencontre, les doubles sens cyclables, les aménagements des quartiers, la sensibilisation et la formation des automobilistes, la santé et l'activité physique… Nous aurions certainement pu discuter plus longtemps, et avec profit, avec les employés de La Poste.

■ **Patrick Roulleau**

19e congrès du Club des villes et territoires cyclables à Dijon

Vélo 2030 : l'avenir a

Le Club des villes et territoires cyclables, le CVTC, créé en 1989 par dix villes pionnières dont Bordeaux, rassemble aujourd'hui plus de 1 200 collectivités territoriales. Le congrès de Dijon a réuni environ 500 participants. Cela représente du (beau) monde mais cela ne s'appelle pas « le plein ». En effet, de nombreuses collectivités avaient délégué plusieurs représentant(e)s, ce qui veut dire que beaucoup de collectivités étaient absentes. Chose surprenante, la faible présence des associations : nous étions moins de dix à les représenter, présidente de la FUB comprise.

En introduction : un regard sur la société

Le sociologue Gérard Mermet était invité en tant que grand témoin, dix ans après son intervention au congrès de Strasbourg, pour donner son éclairage sur l'évolution de la société. Voici quelques extraits de son exposé, intitulé « 2000 – 2030 : de l'auto-ville à la vélo-cité » :

- en dix ans, la mutation de la société a été considérable, nous avons changé d'époque ;
- le présent est malade d'« anémie (économique) et anomie (sociale) » pour cause de crise, pessimisme national, impression de déclin collectif, fractures sociales, montée d'inquiétudes environnementales. Et cela malgré plus d'instruction, plus d'information, plus de confort… La mobilité dans ce présent ? « Auto macho/sado, vélo maso/écolo »…
- l'avenir, par l'accroissement et le vieillissement de la population et la recomposition des ménages, est caractérisé par : « seniors, solos, métros[1] et néo-ruraux ». L'économie dans les années à venir connaîtra une hausse de l'inflation, la stagnation voire la baisse du pouvoir d'achat et un développement des métiers verts : « de l'économie à l'écolonomie ». Quant à l'environnement, les phases de sa prise en compte entre 2000 et 2030 sont résumées par les mots suivants : information (2000), conscience, conviction, intention, action (en 2010), engagement, prosélytisme (en 2030) ;
- quelques pistes de réflexion pour le vélo : sortir du vélo-bobo, favoriser la « mobi-convivialité », faciliter le stationnement urbain, garantir une empreinte globale faible ou nulle, organiser l'intermodalité, faciliter les courses à vélo, développer l'accès aux lieux de travail, conduire une étude sur les utilisateurs, faire de la pédagogie sans intégrisme.

Des leviers, des pistes stratégiques pour le vélo au service d'un futur désirable

Il s'agissait là de présenter les enseignements d'un séminaire de prospective des villes et territoires cyclables à horizon 2030 :

- le vélo doit consolider son essor actuel pour devenir un des principaux services répondant à l'évolution des territoires et des modes de vie ;
- avoir raison ne suffit pas et le vélo ne gagnera pas tout seul. Il doit déployer son potentiel dans les nombreuses solutions de mobilité durable qui sont à mettre en synergie avec les transports publics ;
- axe de travail privilégié : l'avenir du vélo dans le péri-urbain pour prévenir les risques du tout voiture et du tout transport public ;
- quelle gouvernance et quels nouveaux jeux d'acteurs pour faire émerger des solutions croisées de mobilité, de nouveaux acteurs et surtout des synergies d'actions ?
- le Club s'engage dans la mise en œuvre d'une base d'exploration des usages du vélo et de la valeur associée ;
- le Club doit se positionner par rapport aux nouvelles technologies et aux nouveaux outils ;
- l'effet bénéfique du vélo sur la santé a été rappelé (la puissance musculaire double en seulement trois mois si l'on pédale de manière soutenue pendant 45 minutes tous les deux jours…). Pour profiter de cet effet, il faut des infrastructures adaptées, par exemple les autoroutes à vélo.

Quatre ateliers

Nous avions le choix entre les quatre sujets suivants :

1 - Les chantiers de ville : une chance pour la marche et le vélo ?
2 - Vélo à assistance électrique : quels nouveaux services à la mobilité ? quelles solutions pour les entreprises et les collectivités ?
3 - Connaître, évaluer, promouvoir, booster… les modes actifs : quelles données ?
4 - Vélos en libre-service 2011 : état des lieux et perspectives

Vélo-Cité a participé au 3e atelier, qui a déçu, notamment pour le caractère inachevé des travaux présentés et pour le sentiment de s'égarer du sujet principal, le cycliste… Voici cependant quelques extraits.

PUMDP (partages, usages et modélisation de la donnée publique). Julie Rieg, sociologue, Chronos

La ville durable est une finalité partagée. Le numérique est aussi vu comme une finalité. Il convient de concilier les deux. L'objectif de la démarche est d'explorer l'outil numérique pour la gestion de la ville durable. Ce projet de recherche (qui sera terminé en juin 2012) se consacre aux modes actifs et concerne Angers, la CUB, Lorient, Rennes.

Vélo, marche à pied, vos habitudes nous intéressent. Julien Hervé, chargé d'études déplacements, Rennes métropole

Thématique de la recherche : identifier le choix des itinéraires à l'aide d'une participation citoyenne. Les volontaires fournissent leur itinéraire soit par GPS, soit par la saisie d'une carte. Premiers résultats : 450 réponses dont 65 % de cyclistes, qui permettent une cartographie avec 230 itinéraires. Il s'agit d'une collecte d'informations nouvelles. L'analyse du choix des itinéraires reste à faire.

Comment mettre différentes données ensemble ? Alexandre Caminada, professeur, Université de technologie Belfort – Montbéliard

Différentes cartes des déplacements des taxis parisiens (semaine, week-end, heures de pointe, selon le kilométrage…). Ensuite un exposé bien trop long sur la présence et la densité humaine mesurée à l'aide des téléphones mobiles… Chaque téléphone allumé est repérable et permet donc des cartographies.

Observatoire des mobilités actives. Alexandre Laignel, chargé d'études, Club des villes et territoires cyclables

Le Club analyse actuellement les réponses de 151 collectivités à la deuxième enquête nationale sur l'évaluation des politiques en faveur des modes actifs. Il ne s'agit pas d'une approche de cyclabilité. Le questionnaire comprend une cinquantaine de paramètres (nombre d'arceaux, linéaires de bandes et pistes cyclables, outils de planification, locaux sécurisés, zones apaisées, budgets…). Parmi les premiers résultats :

- le nombre de places de stationnement pour les vélos a augmenté de 140 % dans 7 des 10 grandes villes (Bordeaux + 56 %) ;
- le comptage régulier des vélos stationnés est peu pratiqué ;
- l'utilisation de l'article 12 (stationnement résidentiel) du plan local d'urbanisme se développe ;

besoin du vélo !

- la part de la voirie aménagée augmente fortement là où il y a beaucoup de zones 30, par exemple à Tours (47 %) et dans la CUB (17,6 %).

Geneviève Laferrère, présidente de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette)
« Notre » présidente n'a pas fait de présentation, mais elle a formulé quelques remarques après les interventions :
- c'est bien de travailler sur le quantitatif, mais n'oublions pas l'aspect qualitatif, parce que repérer les défauts des aménagements est essentiel (points noirs, détours…) ;
- si l'on ne produit que des données on s'éloigne des usagers ;
- le partage des données est essentiel et il ne faut pas se méfier des associations, dont certaines se professionnalisent ;
- pour une vraie concertation, il est indispensable de présenter les projets très en amont, sinon c'est de la simple information ;
- le vélo ne se contente pas d'une réponse unique car les cyclistes sont très divers ; certes il faut s'occuper de la voirie mais aussi des services (ateliers, vélo-écoles…).

Conclusions et clôture du congrès par Jean-Marie Darmian, président réélu du Club

« *Oui l'avenir ne peut plus se passer du vélo […] Il y a une ardente nécessité à changer nos modes de vie, nos pratiques de mobilité, nos représentations, nos modes de gouvernance […] Nous voulons solidairement réaffirmer aujourd'hui qu'il faut une politique nationale vélo dans notre pays, pour une mobilité socialement durable […] Les personnes précaires, on ne peut pas les oublier […] La desserte du périurbain par les transports en commun est impossible financièrement* ».

Jean-Marie Darmian a rappelé les 10 mesures prioritaires proposées en 2011 par le Club dans la perspective d'un plan d'action global au niveau de l'État :
1. l'affectation de 10 % du budget des routes nationales et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires cyclables,
2. le jalonnement des grands itinéraires de véloroutes et voies vertes,
3. la relance du code de la rue,
4. un plan ambitieux de développement du stationnement,
5. le déploiement du marquage des vélos pour lutter contre le vol (système Bicycode géré par la FUB),
6. un plan d'actions sur le thème : « le vélo quotidien, c'est bon pour la santé »,
7. le déploiement à l'échelle nationale des actions d'apprentissage du vélo (vélo-écoles),
8. un programme pour le développement de l'usage du vélo auprès des salariés,
9. une indemnité kilométrique vélo,
10. le vélo citoyen : une grande campagne de communication.

Le ministre des transports, Thierry Mariani, s'est engagé à présenter ce plan national vélo en décembre prochain. Philippe Goujon, député-maire, président du groupe interministériel d'étude sur le vélo mis en place en juillet dernier, a rappelé dans son message adressé en clôture du congrès que grâce au contact avec le Club, il a pu faire « *inscrire dans le code du travail le remboursement par l'employeur de l'abonnement des systèmes publics de location de vélos, mais aussi imposer dans les nouvelles constructions des obligations de stationnement vélo. Pour le plan national vélo qui est attendu par tous les cyclistes avec impatience, les propositions que vous m'avez soumises sont marquées par leur cohérence au service de la vision d'avenir que nous partageons quant à ce mode de déplacement actif et écologique* ».

Jean-Marie Darmian propose un appel à projets national et par territoire pour éviter que l'État ne finance que quelques projets dans le cadre de ce plan national.

Remise des Talents du vélo 2011

Ce concours annuel valorise les contributions au développement de l'usage quotidien du vélo :
- l'association des commerçants du marché du canal couvert de Mulhouse qui a voulu que 20 % d'un parking voitures soit réservé aux stationnement des vélos,
- Velogik, qui a conçu et commercialise un vélo électrique adapté à la profession d'aide à domicile,
- Mobiky, un vélo pliable et léger (17,3 kg) à assistance électrique avec une capacité de 20 km pour un meilleur respect de l'environnement que les vélos à batteries plus puissantes,
- le centre social de Cusset à Villeurbanne, et sa vélo-école destinée à faciliter l'insertion professionnelle,
- le grand prix est allé aux moniteurs de la vélo-école de Montreuil qui ont déjà formé 1 300 adultes, dont un très grand nombre de femmes étrangères.

■ **Hans Kremers**

Site du congrès :
http://congres2011.villes-cyclables.org/

1 « les habitants des zones urbaines »

Mais que fait le CA ?

Septembre

■ **04** Réunion sur le stationnement vélo avec la société béglaise SAEMCIB
■ **13** Reprise de la vélo-école avec quatre stagiaires
■ **15** Réunion avec Unis-Cité et la CUB. Mise au point d'une formation pour les futurs « ambassadeurs du vélo »
■ **16 au 23** Semaine européenne de la mobilité (cf. pages 4-5)
■ **19** Pôle emploi à Gradignan, sensibilisation auprès des salariés
■ **21** Mairie de Talence, stand pour les salariés et le public
■ **21** Manifestation « À vélo, aussi vite et moins cher » (cf. page 4)
■ **23** Direction générale du CHU à Talence, atelier « sécurité » et stand auprès des salariés
■ **24** Vélorution (cf. page 5)
■ **27** Réunion de travail avec la présidente de la FUB
■ **28** Réunion CUB de restitution du grand audit « politique vélo »
■ **30** Conseil général, entretien pour recherche de subvention
■ **30** Visite de terrain à la Bastide avec la mairie de Bordeaux, la CUB, et des habitants du quartier (cf. page 9)

Octobre

■ **02** Bourse aux vélos
■ **03** Préparation des journées « Ville à vivre » des 16 et 17 novembre
■ **05** Décrochage de l'exposition photographique cycliste des grilles du jardin public avec la mairie de Bordeaux
■ **06** Conseil d'administration
■ **07** CUB, comité des déplacements dans le cadre du futur nouveau PLU 3.1
■ **11** CUB, forum de concertation sur la révision du PLU
■ **13** Réunion avec les responsables de l'opération campus
■ **25** Réunion avec la vice-présidente de la CUB chargée de la politique de l'habitat, dans le cadre de nos interventions sur le futur PLU/ PDU/ PLH
■ **27** Réunion « Fabrik métropolitaine »
■ **31** Réunion technique au service signalisation de la CUB

Novembre

■ **03** Préparation des journées « Ville à vivre » des 16 et 17 novembre

Ambarès : l'éco-quartier des Érables

Vélo-Cité n'a évidemment pas manqué d'examiner ce projet d'éco-quartier. Nous avons fait remonter de nombreuses remarques et suggestions. Nous avons notamment souligné la très mauvaise conception de la circulation des piétons et des cyclistes sur des sortes de « trottoirs à bandes cyclables », du type à éviter absolument dans un éco-quartier. Il n'y avait même pas une largeur confortable pour les piétons ! Nos critiques ont été retenues, les plans revus et corrigés : les piétons trouveront des trottoirs dignes de ce nom et les cyclistes des bandes cyclables dans les deux sens sur des voies apaisées. Ouf !

■ **Jean-François Perrin**

Je gonfle, tu gonfles…

Tous les cyclistes le disent, trouver un endroit où gonfler son vélo est une gageure ! Mais les choses devraient changer ! Notre demande en la matière semble avoir été entendue par la ville de Bordeaux. Cet été, une station de gonflage prototype a été installée à la Maison éco-citoyenne sur les quais. À terme, l'objectif serait d'investir les endroits stratégiques de la CUB (quais, places, gare, pôle intermodaux, etc.). De nombreuses villes s'y mettent, et pas seulement à l'étranger. Par exemple, Montpellier possède déjà des stations de gonflage à proximité des stations de vélos en libre service.
Pour le côté design et robustesse, il faudra regarder du côté de Copenhague, le must en la matière.

■ **Ghislain Landreau**

Station de gonflage de la maison éco-citoyenne

Station de gonflage Helkucht

Une zone de rencontre rue Notre-Dame à Bordeaux

La ville de Bordeaux a pris en charge l'aménagement de la rue Notre-Dame, axe parallèle au quai des Chartrons et aux cours de Verdun et Portal, entre le cours Xavier-Arnozan et celui de la Martinique, en zone de rencontre. Rappelons qu'il s'agit d'un espace convivial, où piétons et cyclistes sont prioritaires sur les autres véhicules, qui doivent rouler à 20 km/h au maximum. Un rêve, alors que les automobilistes perchés et protégés par leurs calandres et carrosseries ont tendance à prendre la circulation de haut !

Après plusieurs mois de travaux bruyants et perturbants pour les riverains, la rue s'est métamorphosée : les trottoirs pavés de rose (mais non de roses !) ont été élargis, le revêtement de la chaussée a été refait, quelques entrées d'immeuble ont été agrémentées de plantes grimpantes. Des arceaux-vélos ont été enlevés, replacés en d'autres endroits, en nombre correct certes, mais pas toujours à bon escient : il en faudrait près du cours Arnozan et sur la place de l'église Saint-Louis.

Conformément à la législation, la rue est à double sens cyclable, au grand dam des automobilistes qui seraient tentés de ne pas respecter la limitation de vitesse.

Avec le temps, tout le monde trouvera bientôt sa place et le mot « urbanité » perdra son sens utopique pour devenir réalité.

Merci à la ville et à la communauté urbaine pour cette nécessaire initiative, et encourageons les à la répéter !

■ **Rozenn Bauer-Lavolley**

Cours Xavier-Arnozan

Bientôt une liaison cyclable continue entre Gradignan et Cestas

Les travaux d'aménagement d'une piste cyclable le long de la route départementale 1010 (ex. RN 10) sur les communes de Canéjan et Cestas sont en phase finale. Cette piste assurera la jonction entre le quartier de Réjouit, sur la commune de Cestas, et le carrefour de la House, sur celle de Canéjan. Une fois achevée, elle permettra une liaison cyclable continue entièrement en site propre entre le centre-ville de Cestas et le rond-point de Cayac à Gradignan. Elle devrait être particulièrement appréciée des lycéens de Canéjan et Cestas qui se rendent au lycée des Graves à Gradignan. Restera à résorber la discontinuité au droit de la place Beausoleil, à Gradignan, ce qui devrait être fait prochainement d'après la Mairie. On peut déplorer toutefois que la piste n'ait pu être faite entièrement du même côté de la route : elle obligera en effet les cyclistes à deux traversées de la RD.

■ **Philippe Ménard**

Visite de terrain à la Bastide

Cette visite s'est effectuée sous la conduite de Mme Walryck, adjointe au maire de Bordeaux, en présence de responsables techniques de la mairie et de la CUB et d'habitants du quartier (c'est une nouveauté, très positive et à reconduire).

Premier point positif avant même le départ de notre peloton : la quasi-totalité de nos demandes de doubles sens cyclables sont prises en compte. Depuis la place Stalingrad, nous roulons vers le lycée Mauriac (rue Henri-Dunant) puis vers les installations sportives très proches de la rue Promis, pour constater l'absence totale de prise en compte des vélos sur ces sites importants, alors même que la largeur est suffisante pour créer des aménagements cyclables.

Puis notre circuit emprunte les rues en double sens cyclable en direction du boulevard Tarieux. Le virage serré de la rue Fauré est perçu comme dangereux par les habitants (même si personne n'a connaissance du moindre incident et si l'angle de vue est finalement assez ouvert). Compte-tenu de la largeur de voirie, un marquage peinture est possible et sera réalisé.

Pour le trajet vers le pont St-Jean, rupture majeure de continuité cyclable : nous devons rouler avec les autos sur le terrible boulevard Joliot-Curie jusqu'à la piste (ouf !) qui conduit au quai Deschamps et au quai de la Souys. Mais aucun chantier n'est prévu avant longtemps : travaux des réseaux ferrés de France en cours…

Nous nous attaquons alors à l'aménagement cyclable de l'échangeur du pont St-Jean : incompréhensible pour qui n'a pas un gros QI et n'a pas étudié l'affaire de longues minutes sur un plan ! Il ne faut pas s'étonner de voir les cyclistes partir à contresens sur la piste du pont vers Bordeaux, ou ne rien comprendre à la remontée du quai Deschamps vers le pont de Pierre. L'installation, techniquement possible, d'une piste à double sens dans la continuité de celle du quai de la Souys est une nécessité.

Nous rejoignons alors le pôle universitaire par les rues Jardel et Serr. La jonction avec la rue Abadie déplaît aux habitants, mais elle ne choque pas Vélo-Cité. Un marquage au sol permettrait néanmoins une meilleure compréhension du site.

Fin du parcours devant le groupe scolaire rue Nuyens ; la rue homonyme, en sens unique, fait 3 m 20 de large. Les services techniques de la CUB s'opposent à sa mise à double sens cyclable compte-tenu de son trafic : ce choix nous paraît contestable. Vélo-Cité est certaine que, dès à présent, les pratiques automobiles et cyclistes doivent y permettre le double sens cyclable.

■ **Jean-François Perrin**

Arceaux

Une bonne nouvelle : la protection des arceaux (ici, par d'autres arceaux !) se met peu à peu en place, comme sur le quai de Queyries. Espérons que cela se généralise à toute la CUB, car on ne compte plus les arceaux « bousculés » par des voitures.

Lormont

Nouveaux aménagements cyclables sur l'avenue de Paris. C'est très bien et le gros point fort, ce sont les seuils zéros sur toute l'avenue. On rêve d'en voir plus souvent…

Bordeaux

Le nouvel aménagement de la rue Notre-Dame en zone de rencontre méritait évidemment une visite, et quelques lignes dans notre bulletin. Me voici donc parti naviguer en tous sens sur cette voie, compter et recompter les arceaux, scruter le comportement des cyclistes, des piétons, des autos, des motos, des camions et autres camionnettes sur la chaussée, et prendre une ou deux photos. Bilan de la visite : deux rencontres avec des amis qui passaient par là, lesquelles rencontres ont débouché sur le test – non prévu au départ – des terrasses de bistrot. Quelle convivialité, cette rue Notre-Dame ! Plus sérieusement, j'ai constaté une cohabitation harmonieuse de très nombreux cyclistes et piétons avec les camionnettes de livreurs, et une circulation automobile très apaisée. Bravo !

Dans le quartier Saint-Genès, l'aménagement de la rue des Treuils et des rues adjacentes est en phase de concertation. Vélo-Cité soutient fortement ce projet dont nous apprécions la logique et les détails. Face à des contestations qui nous paraissent peu justifiées, nous avons répété notre soutien aux responsables politiques engagés pour ce projet.

À l'opposé, le projet d'aménagement de la rue Eugène-le-Roy, près de la gare, ne nous convient pas du tout. En collaboration avec un collectif d'habitants et les associations Friches & Cheap, Yakafaucon et Les droits du piéton, nous travaillons à sa reprise totale.

■ **Jean-François Perrin**

La région

Nous avons donc rencontré Monique de Marco, vice-présidente, et Patrick Dufau de la Mothe, conseiller régional. Hélas, depuis cette rencontre et le courrier adressé au président Rousset, c'est le silence radio. Nous sommes surpris, pour ne pas dire choqués de cette désinvolture. Espérons que cela change…

Accessibilité des trains

Lors de la réunion, nous avons rapporté les difficultés rencontrées pour mettre un vélo dans le train : des lignes TER avec peu de places pour de nombreux cyclistes, des difficultés pour trouver le local à vélos (surtout sur les corails et notamment ceux allant vers Langon), une saturation sur la ligne du Médoc et celle d'Arcachon…

Voici plus précisément nos demandes :
- maintien ou ouverture du transport des vélos dans les 270 trains de la région ;
- amélioration de la signalisation des compartiments vélo dans les trains (corails) ;
- augmentation des capacités sur les lignes très fréquentées, et dans le nouveau matériel (trains Régiolis). Une offre à trois places seulement ne serait pas acceptable pour notre région ;
- choix de plateformes banalisées permettant le transport de plus de vélos que des espaces réservés équipés de crochets ;
- accélération du plan de modernisation des trains avec une vraie prise en compte des vélos ;
- Accélération de la mise en place de seuils zéros pour l'accès aux trains (pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les cyclistes) ;
- gratuité du transport des vélos sur les TEOZ pour les abonnés ;
- une offre train + vélo importante sur les TGV.

Accessibilité des gares

Le problème n'est pas nouveau : partout manquent des goulottes ou des rampes le long des escaliers. Voici nos demandes :
- dans les escaliers, installation de goulottes ou de rampes. Ces aménagements rendront service aux cyclistes et aux passagers munis de valises. La goulotte ou rampe ne doit pas être trop étroite ni trop près d'un mur, car il serait impossible d'y faire rouler des vélos munis de sacoches. Le mieux serait de placer la rampe ou goulotte au milieu de l'escalier ;
- mise en place de plans inclinés là où les rampes ne peuvent être installées ;
- accélération du plan de modernisation des gares ; à ce sujet, où en est le plan de modernisation d'un tiers des gares régionales sur 5 ans ?
- réalisation de voies cyclables avec un jalonne-

Aquitaine et le vélo

Le 7 février (eh oui, c'est loin !), une délégation de Vélo-Cité était reçue à l'hôtel de Région. Ce rendez-vous faisait suite à la transmission d'un dossier de 13 pages consacré aux aspects du vélo dont la région Aquitaine est en charge (accès aux trains, stationnement auprès des gares ou des lycées, véloroutes, etc.)

ment spécifique permettant de relier directement les zones denses en emplois ou en population aux gares TER.

Stationnement des vélos

Le stationnement des vélos en gare n'est pas non plus une grande réussite.
Voici nos demandes :
- création de véritables vélostations associant le stationnement et des services (gardiennage, location, entretien, marquage, gonflage) dans les grandes gares régionales ;
- équipement des gares secondaires et touristiques en stationnement sécurisé du type box ou garage collectif fermé ;
- réévaluation des capacités de stationnement notamment à la gare St-Jean et au Teich ;
- stationnements sécurisés (il y a eu des vols par démontage du toit des box au Teich…) ;
- installation d'arceaux devant les quais ou aux entrées de toutes les gares (stationnement de courte et moyenne durée). Voir l'exemple réussi de la gare de Tours ;
- consignes permettant aux usagers du train + vélo de laisser des équipements tels que vêtements de pluie, casque, etc. ;
- le rapport de diagnostic du SRIT daté de septembre 2008 indiquait que sur l'ensemble des gares et haltes de la ligne Bordeaux-Arcachon, il était prévu de développer le stationnement sécurisé des vélos. Qu'en est-il ?
- quel projet pour Agen, Parempuyre… ?

Les lycées

- harmonisation des équipements de stationnement dans tous les lycées de la région ;
- installation d'« arceaux visiteurs » aux entrées des lycées ;
- aides aux communes pour le développement des itinéraires cyclables permettant un accès aisé aux lycées et aux autres structures liées à la région (prévoir des enquêtes sur les déplacements) ;
- mise en place d'un chèque vélo pour inciter les élèves à venir à vélo ;
- mise en place d'une formation diplômante de mécanicien « réparateur de cycles » ;
- présentation des projets de modernisation à Vélo-Cité pour avis.

Le campus à Bordeaux

- intégrer un stationnement de qualité (arceaux) généralisé à tous les bâtiments du campus ;
- que le schéma régional du logement étudiant soit l'occasion d'intégrer un stationnement vélo de qualité et en quantité dans les bâtiments et sur les espaces extérieurs (garages fermés, arceaux) ;
- réactiver le prêt des vélos campus ;
- prendre en compte le dossier « Vélo et campus » qui a été remis par Vélo-Cité.

Les véloroutes

- activation du schéma régional des véloroutes ;
- rajouter les axes suivants : véloroute de la vallée de la Baïse, véloroute de la vallée de l'Adour entre Aire-sur-Adour et Dax ;
- pousser le Lot-et-Garonne à faire la jonction entre la voie verte des deux mers (193 km de long) et la véloroute de la vallée du Lot : liaison entre Damazan (Buzet-sur-Baïse) et Aiguillon. C'est un point dur avec deux ponts à sécuriser : pont de Saint-Léger sur la Garonne et pont d'Aiguillon sur le Lot (cofinancement possible avec l'État) ;
- activer les maillages d'itinéraires cyclables entre les pôles urbains et touristiques, par exemple entre l'agglomération bordelaise et le bassin d'Arcachon (le long de la voie ferrée) ou encore entre Bordeaux et les vignobles du Médoc et du Libournais ;
- résorption des discontinuités ;
- communication sur l'offre touristique à vélo ;
- une offre train + vélo satisfaisante pour les nombreux cyclotouristes de la région ;
- acquisition de vélos monopousseurs pour diversifier l'offre « tourisme et handicap » (exemple du comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne).

Plans de déplacement d'entreprise et inter-entreprises

- réalisation de plans de déplacements concernant un ensemble d'employeurs ;
- incitation de la région pour la réalisation de parkings à vélos ;
- équipement d'arceaux tous les sites gérés ou financés par la région.

■ **Vélo-Cité**

Gare de Facture l'une des nombreuses gares non équipées de goulottes

Rapport d'activité 2011

Le bilan de fin d'année est proche. Nous espérons vous voir nombreux lors de l'assemblée générale du 20 janvier. En attendant, voici notre rapport d'activités, bonne lecture.

Voici, en préalable, le rappel des objectifs statutaires de notre association et des objectifs complémentaires recherchés pour 2011, issus de l'assemblée générale du 27 janvier 2011.

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans l'agglomération bordelaise se déclinent selon deux types de programmes :
- actions pour le développement des aménagements cyclables visant à obtenir un véritable réseau cyclable continu, sûr et cohérent ;
- actions de promotion du vélo (fête du vélo, bourses aux vélos, stands, interventions auprès des scolaires, du grand public ou des entreprises).

En plus du travail constant que réclament ces activités, des objectifs complémentaires seront recherchés en 2011 :
- élargir les contacts locaux réguliers à un nombre plus élevé de communes de la CUB,
- refonder sous une formule pérenne la vélo-école et mettre en place des stages de remise en selle,
- mettre en place des interventions dans les écoles primaires,
- mettre en œuvre des actions fortes sur le thème de la maintenance et de l'entretien des aménagements cyclables.

En 2011, la formule de présidence partagée à quatre (le président et les trois co-présidents) organisée autour de quatre thèmes (aménagements, stationnement, promotion du vélo, animation) a bien fonctionné. Ce rapport est lui aussi organisé autour de ces thèmes, mais débute par quelques points plus généraux.

Fonctionnement général

Le conseil d'administration s'est réuni 11 fois et le bureau 28 fois. Plus de 45 permanences, tenues les jeudis en fin d'après-midi par les membres du conseil d'administration au local de la rue Ausone à Bordeaux, ont permis au public de trouver informations et conseils. Le bulletin destiné aux adhérents et aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux est paru cinq fois, avec une distribution informatique ou papier vers 1 400 destinataires.

L'équipe salariée compte désormais un emploi à plein temps sur contrat à durée indéterminée (CDI de Muriel Sola) et un emploi à mi-temps sur CDI (Shirley Spies). Le mi-temps de Shirley est dans la continuité de son contrat d'avenir. Son travail est plus spécifiquement consacré aux actions d'animation auprès des jeunes, des scolaires aux étudiants, et à la vélo-école. Sylvie Zentar qui était aussi en contrat d'avenir nous a quittés en août. Merci encore à elle pour sa gentillesse, sa bonne humeur et le travail accompli. Elle est désormais en formation et en activité dans la coiffure.

Afin d'approfondir nos connaissances techniques et administratives, différentes formations ont été suivies par nos salariés et certains membres du conseil d'administration, et nous avons participé à diverses journées d'études locales ou nationales (formations mensuelles de l'IFAC sur la gestion et l'animation des associations, ateliers du congrès FUB de Clermont-Ferrand, formation FUB, journées d'étude du Club des villes et territoires cyclables, diverses séances de la CUB, Agendas 21 municipaux, réunions, commission Code de la rue de la Mairie de Bordeaux, par exemple).

Vélo-Cité n'est pas qu'une association bordelaise : elle inscrit son action dans le cadre national en qualité de membre de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette). Nous avons participé, à Clermont-Ferrand, à l'assemblée générale de cette fédération. Nous avons participé au congrès du Club des villes et territoires cyclables de Dijon. Par l'intermédiaire de l'association Vélophonie avec laquelle nous sommes en convention, nous étions présents au congrès international « Velo-City global 2011 » de Séville.
Cette année, nous avons aussi travaillé sous l'étiquette PUMA (Pôle urbain des mobilités alternatives) qui regroupe Vélo-Cité, AIRroller, AutoCool, Les Droits du piéton 33 et Mille-Pattes : organisation d'une conférence de presse commune sur le code de la rue, organisation des journées « Ville à vivre » en novembre.

Aménagements cyclables

Dans le cadre de la convention avec la CUB, nous avons instruit de très nombreux projets d'aménagements en faisant appel aux membres de la commission technique, du conseil d'administration et à notre salariée Muriel Sola. Nous travaillons aussi à l'échelon des communes en rencontrant, essentiellement via les correspondants locaux, élus et services techniques municipaux ainsi que les adhérents. Nous réalisons toujours le travail au plus près du terrain. Nos avis sont reconnus et permettent de faire bouger de nombreux projets : à Ambarès, à Bègles, à Bordeaux, au Bouscat, à Pessac… De nombreuses municipalités de la CUB, nous nous en félicitons, mettent en place des plans vélos. Nous commençons à manquer de militants pour être présents à chaque fois que nous sommes demandés.
Insistons cette année sur la très grosse étude sur l'équipement de 40 carrefours dans le cadre de la généralisation du tourne-à-droite au feu rouge. On n'attend plus que la validation officielle du nouveau panneau !
Nous nous concertons avec d'autres associations sur certains dossiers. Par exemple avec Yakafaucon, Friche & Cheap et Les droits du piéton sur le dossier de la rue Eugène-le-Roy à Bordeaux.
Et les mentions spéciales : contacts avec RFF (réseaux ferrés de France), travail commencé sur le PLU3.1 (le nouveau plan local d'urbanisme, d'habitat et de déplacement), travail sur les sites hospitaliers, contacts avec les responsables du plan Campus.

Stationnement vélo

Le thème du stationnement des vélos a fortement marqué cette année 2011.
Pour ce qui est du stationnement de surface, l'année écoulée ne fait que confirmer l'absence de politique globale vraiment cohérente dans nos communes. Nos visites de terrain avec élus et techniciens ont montré de nombreuses lacunes. Nous sommes intervenus sur de nombreux projets d'aménagement. Nous avons relancé la CUB sur la nécessité d'agrandir les parcs à vélos situés dans les parcs souterrains (Bourse, St-Michel, Jean-Jaurès…).
Concernant le stationnement résidentiel, nous menons un travail auprès de nombreux bailleurs. Nous avons aussi rencontré les responsables des grandes opérations urbaines : Euratlantique, bassins à flot, opération campus... Nous avons également établi un diagnostic des différents sites du CHU (Pellegrin, Haut-Lévêque…). Les arceaux devraient y arriver prochainement.
Côté commerces, nous relançons régulièrement les responsables (parfois sous forme de regroupements cyclistes), souvent plus soucieux des parkings autos que des vélos. Certains sont toutefois à notre écoute et nous avons obtenu des résultats.
Nous œuvrons pour que la révision du PDU, PLU et PLH, métamorphosé en PLU3.1,

intègre une révision à la hausse des quotas en matière de stationnement vélo et nous demandons l'inscription de systèmes permettant d'accrocher le cadre ainsi qu'une très bonne accessibilité.
Vélo-Cité a aussi rencontré et interpellé la Région concernant les aspects du vélo dont elle a la charge : stationnement vélo aux gares et dans les lycées, mais aussi accès des vélos dans les trains, développement des véloroutes, etc. Peu d'écho semble-t-il… On reviendra à la charge.

Promotion du vélo

Il s'agit de mobiliser de nouvelles énergies et de rappeler en direction d'une audience la plus large possible les avantages du vélo comme mode de déplacement urbain au quotidien.
Notre exposition photo « Vélo-Cité a 30 ans » s'est enrichie de nouvelles photos et donc de nouveaux thèmes : le vélo au campus, les « caracycles », l'accompagnement à vélo à l'école, les VCub, les marchés à vélo… Elle a été exposée cet été dans les parkings de Parcub et elle y est de retour jusqu'au printemps prochain, après avoir passé le mois d'octobre sur les grilles du jardin public à Bordeaux. Ces photos continueront de porter le travail de notre association en 2012 dans la CUB, et pourquoi pas plus loin en France, voire à l'étranger.
Une soirée-débat : « Peut-on venir en déplacements doux au spectacle et à la culture au cœur des villes ? » est programmée début décembre, accompagnée de la projection, en avant-première, d'un film grand public à l'UGC Ciné-Cité.
Des actions très régulières de communication ont été conduites sur les ondes radios généralistes (France Bleu Gironde, La grande Radio, O2 radio…), sur TV7, via la presse quotidienne régionale et par l'intermédiaire d'affiches et de tracts.

Animations

Nous avons organisé ou participé à des actions d'information, de promotion, d'animation autour du vélo dans des communes, des écoles, des entreprises, des associations, des salons, des manifestations.
Actions sur la sécurité : opération « Cyclistes brillez » pour inciter les cyclistes à rouler bien éclairés ; devant une école primaire et maternelle où les automobilistes se garent sur les bandes cyclables et passages protégés, interpellation des automobilistes pour les informer des dangers encourus par les jeunes cyclistes.
Promotion auprès grand public : forums des associations de Mérignac, Talence et Gradignan en septembre ; stand à Cap Asso à Bordeaux. Ces forums permettent de mieux informer un public qui ne nous connaît pas et de cerner la nature de leurs réticences à se déplacer à vélo. Salon Viv'expo à Bordeaux.
Interventions auprès des jeunes : au centre de loisirs de Mérignac, stand et débat sur la place du vélo en ville ; au collège Brisson à Talence, discussion sur le thème : « je vais au collège à vélo » dans un quartier récemment équipé en doubles sens cyclables et où il y a eu peu d'information.
Vélo-école et stages de remise en selle : en trois sessions de la vélo-école, un homme et quatorze femmes ont appris à faire du vélo et sont maintenant cyclistes ; quatre cyclistes ont repris confiance dans le vélo en ville par une remise en selle le samedi après-midi. Il nous faudra mieux informer de l'existence de ces stages qui permettent aux personnes sachant rouler à vélo, mais peu rassurées en ville, d'apprendre les bonnes pratiques pour rouler en toute sécurité dans la circulation automobile.
Semaine du développement durable en avril : auprès de classes primaires de Mérignac, information sur les bonnes pratiques à vélo, le code de la route, plus un atelier sur les connaissances mécaniques ; stand d'information chez France Télécom.
Travail avec d'autres associations : Oxygène (mobilité des femmes en ville) ; le Garage moderne (ateliers de mécanique de la vélo-école) ; Taca, pour la vélorution.
Interventions dans les entreprises : formation auprès des salariés de Thales, EDF.
Semaine de la mobilité : sensibilisation des employés (Pôle emploi Gradignan, la DIRA Bordeaux, la Poste Mériadeck, direction générale CHU Talence, Région Aquitaine).
Manifestations : manifestation pour l'entretien régulier des pistes cyclables à Mérignac ; manifestation « J'en ai pour deux minutes » contre le stationnement des voitures sur les pistes cyclables à Bordeaux ; peinture de pictogrammes cyclistes sur le seul trottoir utilisable (pour cause de travaux) sur le pont de Pierre ; manifestation « À vélo, plus vite et moins cher » ; manifestation pour la pose d'arceaux devant un supermarché.
Animations festives : bourses aux vélos de printemps et d'automne ; fête du vélo sur les Hauts de Garonne, accompagnement du festival « Ouvre la voix » avec la Rock School Barbey, vélorution avec l'association TACA, sortie des « Lumières de la ville ».

Proposition de rapport d'orientation pour 2012 (à débattre en AG)

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans l'agglomération bordelaise se déclineront encore selon nos deux types de programmes :
- actions pour le développement des aménagements cyclables visant à obtenir un véritable réseau cyclable continu, sûr et cohérent ;
- actions de promotion du vélo (fête du vélo, bourses aux vélos, stands, interventions auprès des scolaires, du grand public ou des entreprises).

En plus du travail constant que réclament ces activités, des objectifs complémentaires seront recherchés pour 2012 :
- actions spécifiques auprès du public étudiant (sachant que nous allons intervenir dans le cadre du plan Campus) ;
- campagnes d'information auprès des scolaires concernant les doubles sens cyclables et la sécurité à vélo ;
- actions pour le respect des cyclistes à l'occasion des chantiers de voirie : l'organisation des chantiers respecte toujours le trafic automobile, très rarement le trafic des vélos ;
- suivi du nouveau plan d'urbanisme, d'habitat et de déplacements, le PLU3.1, afin qu'il établisse un cadre réglementaire favorable au stationnement des vélos et aux déplacements cyclables.

Mon cher plein

Nous autres, déjà cyclistes, n'en avons pas toujours conscience mais il faut le savoir et le faire savoir : aujourd'hui, une personne payée au SMIC doit travailler presque 12 heures (11 h 48 très exactement) pour payer un plein de carburant de 50 litres (*Alternatives économiques*, novembre 2011).
Un jour et demi de travail pour des déplacements urbains, c'est pas cher payé ?

■ **Alain Guérineaud**

Stationnement résidentiel des vélos

Vous en avez assez de ne pas pouvoir garer votre vélo à domicile, faute d'y trouver un local inexistant ou mal équipé ? Vélo-Cité peut vous aider dans la mise en œuvre d'un projet. Nous vous apportons conseils, documentation et assistance dans vos démarches. Des exemples réussis fleurissent ça et là, à vous de jouer !

Opération « les quais pour tous »

La Maison éco-citoyenne et la Maison du vélo de Bordeaux s'associent pour proposer aux personnes à mobilité réduite et aux aveugles le prêt de vélos mono-pousseurs et de tandems. Ces vélos sont un don du Rotary. Quoi de plus sympathique que d'offrir un moment de liberté à des personnes souvent confrontées aux difficultés de se déplacer en ville ?

Renseignements
Maison éco-citoyenne, quai Richelieu :
05 24 57 65 20
Maison du vélo, cours Pasteur : 05 56 33 73 75

Moi mon truc, c'est l'vélo !

Philippe Meyer, grand CIBiste devant l'éternel, a eu le plaisir de recevoir un mail lui signalant ce sketch de Fernand Raynaud sur internet. Il en a aussitôt fait profiter la liste de diffusion du CIB, et du CIB à Vélo-Cité, il n'y a qu'un pas, vite franchi…

http://0z.fr/lem-H

30 km/h en ville

La commission des transports et du tourisme du parlement européen a adopté un rapport d'initiative sur la sécurité routière au niveau européen pour la période 2011-2020.
35 000 Européens perdent chaque année leur vie dans un accident de la route, 1,5 millions de personnes sont gravement blessées et gardent parfois des séquelles à vie. Face à cette hécatombe, les députés de la commission transport exigent un plan d'action musclé et proposent notamment de généraliser une limite de vitesse de 30 km/h dans les zones résidentielles. L'objectif est de réduire le nombre de victimes de moitié d'ici 2020.
La communication stratégique sur la sécurité routière proposée par la commission européenne en 2010 a par ailleurs déçu les eurodéputés, selon le rapporteur Dieter-Lebrecht Koch, et été jugée « trop vague, trop timide, inadéquate ».
Le rapport demande aussi à la commission de présenter une proposition fixant aux constructeurs de bicyclettes des critères minimaux obligatoires en termes d'éclairage.
Le rapport complet est accessible ici :
http://www.europarl.europa.eu/sidesSearch/search.do?type=REPORT&language=FR&term=7&author=1852.

Vélo-Cité – Assemblée générale – Vendredi 20 janvier 2012

Bon pour pouvoir

M., Mme, Mlle _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M. Mme, Mlle _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblé générale du 20 janvier 2012.

Fait à _____ le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de votre cotisation 2011 (dans le doute, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adressez votre procuration à un membre du CA : ils ont tous réglé leur cotisation, ouf !

Le réseau cyclable de la CUB ou : si vous voulez savoir sur quoi vous roulez (pas forcément sur l'or !)

Dans sa communication la CUB se targue d'un réseau cyclable de 650 km fin 2010. Bigre, ce n'est pas rien… Quoique… à l'échelle d'un territoire de 551 km² composé de 27 communes avec des dizaines de milliers de kilomètres de voies, cela ne représente finalement pas grand-chose !

Il faut d'ailleurs se souvenir que le réseau cyclable était estimé à 944 km en 2007, puis à 700 km en 2008. Régresserions-nous ?
Sans doute pas, car entretemps les méthodes de calcul ont changé et sont un peu plus cohérentes. Mais il y a encore des progrès à faire, vous aller pouvoir en juger.
D'abord, il faut savoir de quoi on parle. Le réseau cyclable c'est :
- des pistes cyclables uni- et bi-directionnelles : 57 km (seulement !)
- des bandes cyclables uni- et bi-latérales : 197 km
- des doubles sens cyclables : 24 km
- des couloirs de bus : 6 km
- des voies vertes : 3 km
- des zones piétonnes autorisées aux vélos : 35 km
- des zones de rencontre : 2 km
- des zones 30 : 96 km
- des allées de parc : 57 km.

C'est donc une définition assez large. Une définition qui permet à certaines communes de « gonfler » artificiellement leur réseau en multipliant les kilomètres dans les allées de parc. Champion en la matière : Mérignac qui comptabilise toutes les allées du bois du Burk et les parcs à accès réglementé de Bourran et du Vivier !
La commune de Bouliac se distingue également

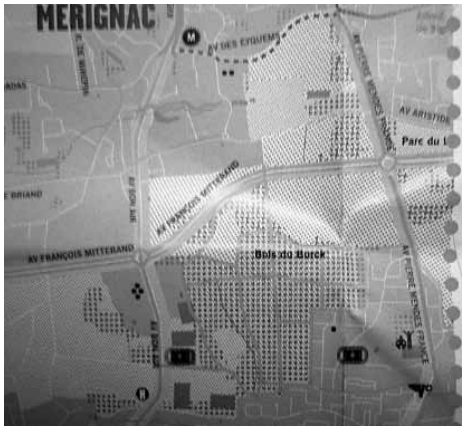

en considérant comme cyclables des chemins de randonnées pédestres : utilisation du VTT et muscles d'acier requis.
On ne va pas passer en revue tous les petits arrangements inventés pour « faire du résultat ». Ce que nous constatons en tout cas c'est la stagnation du nombre de kilomètres vraiment cyclables ! Nous attendons avec impatience que les engagements des élus de la CUB se traduisent en chiffres.

■ **Alain Guérineaud**

La famille en triporteur

Avec l'arrivée de notre troisième enfant, une question s'est posée : allions-nous toujours pouvoir combiner déplacements familiaux urbains et vélo ?
Quelques clics sur internet nous ont suffit pour nous rendre compte qu'il existe bon nombre de solutions pour transporter une jolie famille. Nous avons opté pour un triporteur du modèle de ceux que l'on trouve à Amsterdam :
- la caisse avant propose deux places avec harnais de sécurité pour les enfants, plus une place pour des bagages (du type panier à commission ou cartables d'école) ;
- le porte-bagage nous a permis d'installer un troisième siège pour le petit (il a même commencé les balades en triporteur dans la caisse avant, en cosy !).
Nous sommes ravis de ce choix : ce vélo très stable, facile à manier et qui passe partout (trottoirs notamment) remplace notre voiture. Nous faisons nos courses en triporteur, nous allons à la jardinerie chercher de quoi créer notre potager en tripoteur, et nous amenons nos enfants à chacune de leurs activités en triporteur ! D'autant plus qu'ils sont bien protégés de la pluie et du vent grâce à la capote.
Le triporteur est une vraie philosophie : on se faufile, les gens nous abordent pour en parler et nous oublions la désagréable sensation de pollution à chacun de nos déplacements. Nous espérons maintenant en croiser d'autres à Mérignac pour offrir à la ville un bol d'air pur !

■ **La famille Rousseau**

MOTS CROISÉS *Grille n° 43 par Anne Dicky*

HORIZONTALEMENT
I — Dynastie grecque. **II** — Tout miel. **III** — Reste. **IV** — Consultation. **V** — Ville engloutie. — Rapport. — Interjection. **VI** —Traitants (sigle). — Chenal. **VII** — Perce. — Va de l'arrière. **VIII** — Annelé n'importe comment. — Voile. **IX** — Fin d'infinitif. — Récidive. **X** — C'est la lutte finale. **XI** — Monstres marins.

VERTICALEMENT
1 — De l'héritage. **2** — Yalta et la suite. **3** — Oisillon. — Impératif. — Hypertension (symbole). **4** — Rendrai plus rapide. **5** — Assortir. — Charrette russe. **6** — Romains. — Mèche. — Refus étranger. **7** — La fin de l'art. — Démentir. — Une ONG (sigle). **8** — Drôle d'idée. — Plante parfumée. **9** — Conjonction. — Article. — Poisson d'au douce. **10** — Messieurs-pipi.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III						■	■		■	
IV										
V			■		■			■		
VI			■						■	
VII						■				
VIII							■			
IX			■							
X										
XI										

Solution du n° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	N	O	N	F	I	G	U	R	A	T	I	F
II	I	R	■	A	R	A	R	A	T	■	S	O
III	C	I	V	I	E	R	E	■	E	M	E	U
IV	O	G	I	R	■	N	E	■	M	O	R	D
V	L	A	N	E	C	I	■	I	P	N	A	R
VI	A	N	G	L	O	S	A	X	O	N	N	E
VII	S	■	T	E	T	O	N	■	R	A	■	D
VIII	S	T	I	P	E	N	D	I	A	I	R	E
IX	A	L	E	O	■	N	A	R	L	E	O	G
X	R	E	M	I	S	E	R	A	I	■	U	U
XI	K	■	E	R	D	R	E	■	T	O	G	E
XII	O	B	■	E	F	O	■	S	E	T	A	R
XIII	Z	O	N	A	■	N	I	E	■	A	I	R
XIV	Y	A	O	U	R	T	O	P	H	I	L	E

Sommaire du n° 111

1	Éditorial
2, 3	Rendez-vous. Actualité
4, 5, 6, 7	C'est passé
8, 9,10,11	Aménagements
12, 13	Rapport d'activité 2011
14	Brèves
15	Courrier. Mots croisés

Le numéro 111 a été tiré à 700 exemplaires (+ 700 diffusés par mail).

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir… Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

Expéditeur : **Association Vélo-Cité**
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : téléphonez directement au service compétent où il existe des équipes d'intervention rapide pour régler les petits problèmes. Voici les numéros à appeler. Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne que vous avez au téléphone n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci.

État des chaussées et pistes

Circonscriptions de voirie de la CUB

05 57 80 79 00	Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, St-Louis-de-Montferrand, St-Vincent-de-Paul
05 56 40 64 00	Artigues, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont
05 56 87 75 50	Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon
05 56 07 74 00	Gradignan, Pessac
05 57 92 79 50	Mérignac, Le Haillan
05 56 70 69 50	Eysines, Le Taillan, St-Aubin, St-Médard
05 57 93 60 00	Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre
05 57 19 62 00	Bordeaux, nord de l'axe Intendance-Judaïque, Caudéran
05 56 40 63 00	Bordeaux, sud de cet axe

Signalisation lumineuse

et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

PC GERTRUDE 0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : 0 800 39 33 33 (appel gratuit)

Ailleurs : la mairie

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.
L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :
- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs…	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)
20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de* Association Vélo-Cité*)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :
électronique (PDF) ❑ papier ❑
Êtes-vous déjà adhérent ?
Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?
Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?